



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122646>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-122646**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Grand Paris Seine Ouest

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien du patrimoine arboré

Description : Entretien du patrimoine arboré - Accord-cadre mono-attributaire de services, divisé en 3 lots, conclu à bons de commande sur la base des prix unitaires, sans montant minimum annuel et avec des montants maximums annuels spécifiques à chacun des lots. Le marché prendra effet au 17 janvier 2025 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un, renouvelable 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans. Marché passé en groupement de commandes incluant GPSO, coordonnateur du groupement, ainsi que les 8 communes du territoire.

Identifiant de la procédure : a7b94430-28f6-4815-a6ed-0e358b876401

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77341000 Élagage des arbres

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration sur l'honneur qu'ils n'entrent dans aucun des cas d'exclusion de la procédure prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la commande publique. GPSO pourra également exclure tout soumissionnaire pour défaillance à l'exécution d'un précédent contrat, pour risque d'influence sur la consultation, pour pratique anticoncurrentielle ou pour conflit d'intérêt et manquement au principe d'impartialité. Conformément au Code de la commande publique, ces 4 derniers cas d'exclusion seront soumis au contradictoire permettant au soumissionnaire de transmettre ses observations.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Les autres motifs d'exclusion sont mentionnés dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Entretien du patrimoine arboré - Lot n°1 : Direction Territoriale Nord et la commune de Boulogne-Billancourt

Description : Entretien du patrimoine arboré - Lot n°1 : Direction Territoriale Nord et la commune de Boulogne-Billancourt - Accord-cadre mono-attributaire de services, conclu à bons de commande sur la base des prix unitaires, sans montant minimum annuel et avec des montants maximums annuels de 400 000 euros HT pour la direction territoriale nord et de 200 000 euros HT pour la commune de Boulogne-Billancourt. Le marché prendra effet au 17 janvier 2025 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un, renouvelable 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Identifiant interne : Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77341000 Élagage des arbres

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Adéquation des capacités professionnelles (moyens matériels et humains sur les 3 dernière années) et des capacités techniques (références, qualifications techniques, sur les 3 dernières années relatives à l'objet du marché.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Adéquation des capacités financières relatives à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Une copie du jugement en cas de redressement judiciaire.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat devra fournir ses moyens matériels et humains sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40 points de la note finale, noté sur la base d'un D.Q.E

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique : 60 points de la note finale, décomposée de la façon suivante : A/ Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des prestations : 10 points B/ Méthodologie d'intervention proposée pour les prestations : 15 points - Méthodologie et pratiques mises en oeuvre en vue d'éviter tout incident lors des travaux, notamment pour éviter les contaminations des arbres : 5 points. - Méthodologie proposée en fonction des prestations de taille courantes : 5 points. - Méthodologie d'intervention dans l'urgence (chute d'un arbre, mise en sécurité d'un site lors d'un épisode climatique particulier par

exemple) : 5 points. C/ Pertinence et cohérence des notes explicatives élaborées pour les cas pratiques proposés : 30 points. D/ Performance environnementale : 5 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/11/2024

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue à l'article L.551-1 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R.2183-6 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Entretien du patrimoine arboré - Lot n°2 : Direction Territoriale Est et les communes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves

Description : Entretien du patrimoine arboré - Lot n°2 : Direction Territoriale Est et les communes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves - Accord-cadre mono-attributaire de services, conclu à bons de commande sur la base des prix unitaires, sans montant minimum annuel et avec des montants maximums annuels de 560 000 euros HT pour la direction territoriale est, de 200 000 euros HT pour la commune d'Issy-les-Moulineaux et de 50 000 euros HT la commune de Vanves. Le marché prendra effet au 17 janvier 2025 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un, renouvelable 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77341000 Élagage des arbres

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Adéquation des capacités professionnelles (moyens matériels et humains sur les 3 dernière années) et des capacités techniques (références, qualifications techniques, sur les 3 dernières années relatives à l'objet du marché.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Adéquation des capacités financières relatives à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Une copie du jugement en cas de redressement judiciaire.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat devra fournir ses moyens matériels et humains sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40 points de la note finale, noté sur la base d'un D.Q.E

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique : 60 points de la note finale, décomposée de la façon suivante : A/ Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des prestations : 10 points B/ Méthodologie d'intervention proposée pour les prestations : 15 points - Méthodologie et pratiques mises en oeuvre en vue d'éviter tout incident lors des travaux, notamment pour éviter les contaminations des arbres : 5 points. - Méthodologie proposée en fonction des prestations de taille courantes : 5 points. - Méthodologie d'intervention dans l'urgence (chute d'un arbre, mise en sécurité d'un site lors d'un épisode climatique particulier par exemple) : 5 points. C/ Pertinence et cohérence des notes explicatives élaborées pour les cas pratiques proposés : 30 points. D/ Performance environnementale : 5 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/11/2024

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue à l'article L.551-1 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R.2183-6 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Entretien du patrimoine arboré - Lot n°3 : Direction Territoriale Ouest et les communes de Chaville, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres et Ville d'Avray

Description : Entretien du patrimoine arboré - Lot n°3 : Direction Territoriale Ouest et les communes de Chaville, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres et Ville d'Avray - Accord-cadre mono-attributaire de services, conclu à bons de commande sur la base des prix unitaires, sans montant minimum annuel et avec des montants maximums annuels de 280 000 euros HT pour la direction territoriale ouest, de 36 000 euros HT pour la commune de Chaville, 20 000 euros HT pour la commune de Marnes-la-Coquette, 380 000 euros HT pour la commune de Meudon, 50 000 euros HT pour la commune de Sèvres et de 30 000 euros HT la commune de Ville d'Avray. Le marché prendra effet au 17 janvier 2025 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un, renouvelable 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Identifiant interne : Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77341000 Élagage des arbres

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,184,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Adéquation des capacités professionnelles (moyens matériels et humains sur les 3 dernière années) et des capacités techniques (références, qualifications techniques, sur les 3 dernières années relatives à l'objet du marché.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Adéquation des capacités financières relatives à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Une copie du jugement en cas de redressement judiciaire.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat devra fournir ses moyens matériels et humains sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40 points de la note finale, noté sur la base d'un D.Q.E

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique : 60 points de la note finale, décomposée de la façon suivante : A/ Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des prestations : 10 points B/ Méthodologie d'intervention proposée pour les prestations : 15 points - Méthodologie et pratiques mises en oeuvre en vue d'éviter tout incident lors des travaux, notamment pour éviter les contaminations des arbres : 5 points. - Méthodologie proposée en fonction des prestations de taille courantes : 5 points. - Méthodologie d'intervention dans l'urgence (chute d'un arbre, mise en sécurité d'un site lors d'un épisode climatique particulier par exemple) : 5 points. C/ Pertinence et cohérence des notes explicatives élaborées pour les cas pratiques proposés : 30 points. D/ Performance environnementale : 5 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/11/2024

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue à l'article L.551-1 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R.2183-6 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contactés qu'à l'occasion de ce recours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Grand Paris Seine Ouest

Numéro d'enregistrement : 20005797400012

Adresse postale : 9 Route de Vaugirard

Ville : Meudon

Code postal : 92197

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Judith COMMINSOLI-NOUVEL

Adresse électronique : judith.comminsoli@seineouest.fr

Téléphone : 0146292959

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Ville : Cergy-pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3e59c0ae-0a1a-4083-86a3-4427d600496b - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/10/2024 à 16:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/10/2024